UQÀM | Département d'histoire
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

PLAN DE COURS

Adopté par les étudiants du cours le 13 janvier

HIS2210-010	INTRODUCTION À L'HISTOIRE DU MOYEN ÂGE
Numéro du cours	Titre du cours

H-2025	3	MOODLE
Session	Nombre de crédits	Site Web du cours

Coordonnées de l'enseignant(e) :

POLLARD, RICHARD MATTHEW	6841	POLLARD.RICHARD_MATTHEW@UQAM.CA	A-6345
Nom et prénom	Poste	Courriel	Bureau

HORAIRE DU COURS ET DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

Lundi, 9h30 à 12h30, en présentiel, lieu A-2860. Notez bien que le professeur pourrait communiquer des modifications ponctuelles à cet horaire.

Heure de bureau du professeur : mardi 13h30–14h30 et par RV. De préférence par Zoom (lien sur Moodle).

TABLE DES MATIERES

1 Description Officielle du cours *(n.b. ceci est un peu périmé; voir (3.) ci-dessous pour le contenu actuel)* 2
2 Place du cours dans le programme - Objectif du cours 2
3 Contenu du cours actuel - Démarche d'enseignement et d'apprentissage 2
3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES 3
4 Sommaire des évaluations - Pondération 7
5 Calendrier du cours 7
6 Modalités du cours 12
6.1 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS 12
6.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION 12
6.3 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX 12
6.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS 12
6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE 12
6.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS 12
7 Bibliographie - Médiagraphie 13
7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE ET SUGGÉRÉE 13
7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE 13
8 Références 17
8.1 RÈGLEMENT N^{O} 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE - PLAGIAT 17
8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES 18
8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE 19
8.4 POLITIQUE N^{O} 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL / POLITIQUE N^{O} 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT 20
8.5 COMPÉTENCES .... **ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.**

1 DESCRIPTION OFFICIELLE DU COURS *(n.b. ceci est un peu périmé; voir (3.) ci-dessous pour le contenu actuel)*

Caractères de la période, qui s'étend du Ve au XVe siècle, au regard des problèmes spécifiques des sources et de l'historiographie. La délimitation progressive de l'Occident et la périodisation en trois époques, vues sous un angle critique : Haut Moyen Âge (fusion des héritages antique, judéo-chrétien et germanique); Moyen-Âge central (la féodalité et la chrétienté); Bas Moyen Âge (convulsions internes, naissance de l'État et de la société modernes). Questions abordées au travers des grands événements de la période, du cadre de la vie matérielle, de l'organisation sociale, de l'exercice et des luttes de pouvoir, de la culture et de son expression.

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Idéalement, les étudiant(e)s quitteront le cours avec les connaissances et compétences suivantes :

1. Compréhension critique (et positive) de plusieurs évènements, développements, tendances, thèmes, et *mentalités* importantes pour l'histoire de l'Europe (et au-delà), *c.* 400–1400;
2. La capacité de lire, comprendre, et analyser les sources médiévales en traduction;
3. La capacité de définir, et de critiquer l'idée du « Moyen Âge » et les stéréotypes qui s'y rattachent.
4. La capacité d'évaluer la provenance et la transmission des sources historiques, ainsi que les conséquences de ces deux;
5. Compréhension de l'anachronisme, et comment il peut être utile pour élargir l'appréciation du passé;
6. La capacité d'appliquer les pointes ci-dessus à l'orale et surtout dans les travaux écrits.

Objectifs spécifiques aux étudiant(e)s de B.E.S:

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
- S'engager dans une démarche collective et individuelle de développement professionnel.

3 CONTENU DU COURS ACTUEL - DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Ce cours offrira une introduction générale à l'étude de l'histoire du Moyen Âge européen, communément défini comme une période qui s'étend de c. 500 à c. 1500. Le cours démarre avec un bref survol chronologique, mais passe rapidement à une structure plus thématique, discutant des sujets comme l'alphabétisation, l'au-delà, la religion, la soi-disant « féodalité », et même la perception des cochons au Moyen Âge. Cette démarche permettra aux étudiant(e)s d'apprécier plusieurs perspectives nouvelles et intéressantes dans l'étude de l'histoire médiévale, et aidera à montrer que le Moyen Âge était plus vivace et excitant que sa réputation « moyenâgeuse » suggère. Plusieurs séances élargiront finalement les perspectives, pour montrer comment l'Europe médiévale n'était aucunement isolée, mais plutôt bien branchée avec des réseaux globaux. Les exercices et les ateliers utilisent des moyens novateurs pour enseigner aux étudiant(e)s comment utiliser et critiquer les sources médiévales, et comment apprécier les différences entre notre monde et celui du Moyen Âge.

À travers le cours, les étudiant(e)s seront encouragés à s'interroger sur leurs préconceptions autour du Moyen Âge, et même à douter de l'idée même du « Moyen Âge ».

3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES

ENSEIGNEMENT HEBDOMADAIRE

Quant à l'enseignement, chaque semaine comportera des éléments *magistraux*, avec supports visuels, avec amplement de temps pour répondre aux questions des étudiants. Chaque séance présentielle aura typiquement deux sections magistrales, ou seulement une lorsqu'un atelier est prévu pour la deuxième partie de la séance. Les ateliers visent à développer la connaissance des sources médiévales (écrites et non-écrites). À la fin de diverses séances, des activités d'apprentissage seront proposés.

ÉLÉMENTS DE L'ÉVALUATION

EXAMEN FINAL [40%]

a) Objectifs

Pour assurer que les étudiant(e)s aient atteint les objectifs du cours, surtout 1–2.

b) Démarche

L'examen sera récapitulatif pour le cours entier, y compris les cours magistraux, les ateliers, les lectures obligatoires et les exercices. Il durera 3 heures. Le but sera de vérifier la connaissance de la matière, les idées, les arguments et les techniques couverts durant le semestre, surtout en lien avec les **Objectifs du Cours** précisés ci-dessus.

L'examen comportera deux sections :

- La **première section** (1/3 des points) présentera quelques extraits de sources (mais pas les études) lues durant le cours et demandera des analyses de ces extraits avec des réponses courtes (*c.* un paragraphe) : pourquoi ces passages sont-ils importants, comment sont-ils reliés aux grands thèmes ou idées discutées durant le cours.
- La **deuxième section** (2/3 des points) comportera plusieurs questions à développement long et les étudiant(e)s devront répondre à seulement deux d'entre elles. Ces questions demanderont une perspective assez large sur l'histoire de l'au-delà et de la mort. *Par exemple,* de proposer une relation critique entre le sujet d'une séance et le sujet d'une lecture ou faire une comparaison critique entre deux siècles ou deux textes.

Une liste de ~15 questions, dont les questions définitives de la deuxième section de l'examen seront choisies, sera fournie aux étudiants vers la mi-parcours.

c) Évaluation

Les réponses à ces questions pour les deux sections seront évaluées dans la mesure où elles sont (1) pertinentes, claires, convaincantes, intelligentes, originales, et *intéressantes*; (2) démontrent une connaissance approfondie des matériaux (lectures, etc.) associés avec le cours, par exemple en utilisant des sources, études, terminologies, ou notions rencontrées durant le cours pendant l'argumentation de réponse.

EXERCICE #1 : [5%]

Cet exercice sera tout simple : il faudra écrire une histoire originale d'au moins une page, où vous imaginez et racontez la vie quotidienne d'un homme ou d'une femme du Moyen Âge européen, d'un endroit et d'une époque que vous choisissiez.

L'idée ici est d'examiner les préconceptions, les préjugés, et les lacunes dans la connaissance et la perception populaire du Moyen Âge. Une liste (non exhaustive) de plusieurs questions que vous pourriez considérer pour guider votre composition : Quel est son métier? Quelle langue parle-t-il/elle? Quand est que sa journée commence et termine? Qu'est qu'il/elle mange, porte, chante (ou siffle)? Quelle est sa religion? Que pense-t-il/elle du monde autour de lui? (etc.)

L'évaluation portera sur l'accomplissement de la tâche, pourvu que vous ayez fourni un effort honnête. Les étudiants seront invités à réexaminer leur récit vers la fin du cours, pour considérer comment leurs perspectives sur le Moyen Âge auront développées. Les meilleurs récits seront montrés (avec la permission de leurs auteurs) à la classe avant l'examen, puisqu'un d'entre eux pourrait apparaitre comme une « source » pour analyser dans la première section de l'examen.

EXERCICE #2 : [15%]

Cet exercice demandera aux étudiants de tracer (autant que c'est possible, et avec de la spéculation intelligente et raisonnable), en forme d'essai en prose continu, chaque étape de la transmission d'une source médiévale, de la main de l'auteur jusqu'à une traduction moderne**.** L'exercice demandera, en plus, une petite analyse des implications historiographiques de cette transmission. Un document supplémentaire, avec plus d'instructions des choix d'auteur/texte médiéval, sera fourni vers le début du cours.

L'idée ici est de comprendre comment les sources du Moyen Âge nous ont été transmises, et (au niveau de l'analyse) comment ce « voyage » pourrait changer le caractère et contenu de ces sources, et comment cela pourrait limiter ou changer notre interprétation du passé comme historiens.

Comme exemple, imaginez un texte composé, en latin, initialement en Italie, *c.* 525. Le manuscrit original de l'auteur était par la suite perdu, et l'œuvre est parvenue jusqu'à nos jours grâce à une chaîne de copies latines. Ce processus de copiage a introduit dans ces copies plusieurs erreurs, omissions, et – en plus – des subtiles changements dans quelques passages. Un éditeur du XIXe siècle, ensuite, compare plusieurs manuscrits latins (mais souvent erronés) du XIVe siècle pour établir une version du texte qui est imprimée comme une édition critique. Cette édition critique est ensuite utilisée comme la base pour une traduction française assez négligente et inexacte. Évidemment, toutes ces étapes influenceront comment un(e) étudiant(e) d'aujourd'hui pourrait utiliser cette source pour parler à propos de l'Italie du VIe siècle.

Pour cet exercice, deux lectures (prévues pour la Semaine 4) seront très utiles : Langlois et C. Seignobos, « Critique de restitution »; Le Goff, *À la recherche*, pp. 24–37. Des renseignements utiles peuvent aussi être trouvés dans les livres suivants (bien que leur lecture ne soit pas obligatoire) : L.D. Reynolds et N.G. Wilson, *Scribes and Scholars* : *A Guide to the Transmission of Greek and Latin Literature* (Oxford, 1968[1], 1974[2], 1991[3], 2013[4]), surtout le début de ch. 6; traduction française : *D'Homère à Erasme : la transmission des classiques grecs et latins*, trad. C. Bertrand et P. Petitmengin (Paris, 1984) **[UQAM Bibliothèque Centrale]**; A.-G. Hamman, *L'épopée du livre : la transmission des textes anciens, du scribe a l'imprimerie* (Paris, 1985), surtout l'introduction et ch. 6. Voyez aussi la liste de ressources utiles à la fin de ce document, et la liste qui sera donnée sur le document supplémentaire pour l'exercice.

L'évaluation ici sera basée sur quelques critères :

(1) la précision, application, et (le cas échéant) la vraisemblance du récit sur la transmission. Là où les informations certaines sur cette transmission sont disponibles, elles devraient être incorporées – mais si elles n'existent pas, la spéculation intelligente est requise;

(2) la qualité, la profondeur, l'intérêt, et l'originalité de l'analyse concernant les implications historiographiques de cette transmission;

(3) la clarté, l'exactitude et la fluidité d'expression du récit entier.

Quant au format, la longueur devrait être *c.* 2 pages (*i.e.* 650 mots, ± 10%, incluant les notes), écrites à interligne 1.5, avec des marges de 2.5cm, utilisant une police Times New Roman à 12 points. L'exercice doit être remis par Moodle (.pdf seulement). Pour les références, utilisez les notes infrapaginales, établies selon le guide de méthodologie du département d'histoire de l'UQAM :

https://histoire.uqam.ca/outils-et-ressources-documentaires/outils-et-ressources-documentaires/

Finalement, chaque exercice devrait porter, sur une page couverture, la déclaration sur le plagiat donné dans la section 6.3 ci-bas.

EXERCICE #3 : COMMENTAIRE DE DOCUMENT [25%]

a) Objectifs

Pour assurer que les étudiant(e)s aient atteint les objectifs du cours, surtout 2, 4–6.

b) Démarche

Un travail fondamental pour l'historien, le commentaire de document est une analyse approfondie d'un document seul du passé, qui tient compte (entre autres) de son origine et son authenticité, sa provenance, son état physique, sa forme, son contenu et la signifiance de ce contenu pour l'histoire. Beaucoup de précisions sur cet exercice seront fournies durant le semestre, ainsi que dans les documents séparés.

Les étudiant(e)s auront à choisir un document médiéval à partir d'une liste qui sera affichée sur Moodle, et puis rédiger un court commentaire de document d'environ 5 pages (*i.e.* 1500 mots, ± 10%, excluant les références infrapaginales et la bibliographie). **Un document très détaillé** comportant cette liste des sujets possibles, avec une bibliographie et des conseils précis, sera fourni aux étudiant(e)s tôt dans le semestre. La liste comprendra des documents de diverses périodes, régions, et genres, de sorte que les étudiant(e)s pourront choisir quelque chose qui leur plait pour le travail!

En tout cas, les étudiant(e)s bénéficieront de lire soigneusement les deux guides suivants sur les commentaires de document :

- Jocelyn Létourneau, *Le coffre à outils du chercheur débutant: guide d'initiation au travail intellectuel*, (Montréal: Boréal, 2006), ch. 3 **[Moodle]**.
- Jacques Berlioz, *Le commentaire de documents en histoire médiévale* (Seuil, 1996) : l'extrait sur **Moodle** offre une excellente introduction à ce genre de travail ainsi que des exemples.

Quant à la présentation, le texte écrites à interligne 1.5, avec des marges de 2.5cm, utilisant une police Times New Roman à 12 points (ou semblable). L'exercice peut être remis par Moodle. Pour les références, utilisez les notes infrapaginales, établies selon la guide pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en Histoire: https://histoire.uqam.ca/outils-et-ressources-documentaires/outils-et-ressources-documentaires/

L'exercice doit inclure, en outre, la déclaration sur le plagiat donnée ci-dessous (section 6.3), soit après la page couverture soit sur la page couverture.

c) Évaluation

L'évaluation du travail final sera basée, en grande partie, sur les critères suivants :

1. **L'écriture** : les textes doivent être clairs et objectifs, et doivent employer le ton approprié.
2. **L'argumentation** : les commentaires doivent non seulement dégager des les éléments importantes du document choisi, mais doivent également expliquer de façon *convaincante* et *intéressante* pourquoi ces points sont intéressants au niveau historique.
3. **Recherche** : les travaux doivent être basés sur une large gamme de sources et d'études (au moins 5 éléments bibliographiques).
4. **Références** : les informations dans le texte doivent comporter des références appropriées, établies suivant les conventions bibliographiques du département d'histoire.
5. **Organisation et présentation** : est-ce que le travail est bien présenté et dûment organisé en sections?

ATELIERS [3 X 5%]

a) Le **premier atelier** (5%, 27 janv.) consistera d'une visite aux manuscrits médiévaux qui appartiennent à l'UQAM (détails à suivre). La classe sera divisée en groupes qui visiteront en séquence, et une petite leçon sur ces sources sera donnée à chacun des groupes par un des animateurs ou par le professeur. (Détails sur le lieu, etc., suivront). La note ici est seulement pour votre participation : si vous venez, et écoutez, vous recevrez le 5% pour l'atelier.

b) Le **deuxième atelier** (5%, 17 fév.) portera sur une source écrite, la *Donation de Constantin*, qui sera lue (en traduction) en avance avec l'atelier. Ce texte a été rédigé au VIIIe siècle, même s'il prétend être composé au IVe siècle par l'empereur romain Constantin (d. 337), pour avancer les buts politiques et ecclésiastiques de l'Église romaine. Mais comment peut-on prouver ceci? En faisant bien attention aux anachronismes du texte. Le professeur mettra environ 5 questions sur le site Moodle qui porteront sur l'identification d'anachronismes et l'authenticité du texte, et sa signification pour étudier le VIIIe siècle (au lieu du quatrième!). L'atelier consistera d'une discussion autour du plan et de ces questions. Si un(e) étudiant(e) assiste à l'atelier, et si il/elle remet, à la fin de l'atelier, ses réponses écrites (prévu qu'elles démontrent un véritable effort) aux questions posées, l'étudiant(e) recevra le 5%. S'il/elle accomplit seulement un de ces deux gestes d'une manière satisfaisante, il/elle recevra 3%.

c) Le **troisième atelier** (5%, 10 mars) sera très similaire au deuxième, sauf que nous allons discuter une source graphique. Notamment, l'atelier comportera sur le Plan de St. Gall, un plan d'un monastère « idéale » conçu et produit vers 825 au monastère de Reichenau (sud-ouest d'Allemagne). Le professeur mettra des hyperliens à une reproduction d'haute qualité de ce Plan, et une guide d'interprétation du Plan, et finalement une liste d'environ 5 questions de d'analyse et de discussion à propos du Plan, ensemble sur le site Moodle. L'atelier consistera d'une discussion autour du Plan et de ces questions. Si un(e) étudiant(e) assiste à l'atelier, et si il/elle remet, à la fin de l'atelier, ses réponses écrites (prévu qu'elles démontrent un véritable effort) aux questions posées, l'étudiant(e) recevra le 5%. S'il/elle accomplit seulement un de ces deux gestes d'une manière satisfaisante, il/elle recevra 3%.

[FACULTATIVES : NOTES DE LECTURE; VALENT 1% CHACUN ENVERS DIMINUER LA PONDÉRATION DE L'EXAMEN FINAL]

Pour encourager ceux qui veulent faire soigneusement toutes les lectures, il y a l'option de faire des 'Notes de Lecture'. *Pour chaque semaine, il y aura une question assez simple (affichée sur Moodle) sur les lectures, à remettre la semaine dans laquelle la question est affichée.* Chaque étudiant(e) peut choisir s'il/elle veut remettre sa réponse (1 page, interligne simple, écrits à la main) pour recevoir 1% (par réponse), qui entraînera une diminution de la pondération de l'examen, jusqu'à une limite de 10% – pourvu que les réponses démontrent un crédible effort.

4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS - PONDÉRATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Date de remise ou d'examens
Examen final	**40%**	**14 avr.**
Exercice #1	5%	20 janv.
Exercice #2	15%	10 fév.
Exercice #3	**25%**	**31 mars**
Atelier #1	5%	27 janv.
Atelier #2	5%	17 fév.
Atelier #3	5%	10 mars
A volonté : Notes de lecture	*10% (enlevé de la pondération de l'examen)*	*passim*

5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lecture ou travail à faire avant la séance
1	**6 janvier 2025**	**Introduction**	*Étude* • Le Goff, *À la recherche du Moyen Âge*, pp. 11–24, 39–66. (40 pp) **[Moodle]** *Source* • Suger, *La Geste de Louis VI le Gros*, ch. 42, trad. Bur (1994), pp. 161-3 (sur la mort du jeune roi Philippe, fils de Louis VI). (3 pp) **[Moodle]**
2	**13 janvier 2025**	**Survol historique, de 400 à 1000**	Coviaux et Telliez, *Le Moyen Âge en Occident*, pp. 17–60, et 109–111 (« La peste justinienne »). (45 pp)
3	**20 janvier 2025**	**Survol historique, *c.* 1000 à *c.* 1400**	Coviaux et Telliez, *Le Moyen Âge en Occident*, pp. 149–186, et 215–216 (« La peste noire ») (39 pp). ➢ **Remise de l'Exercice #1**.
4	**27 janvier 2025**	**Comprendre et voir les sources « médiévales »**	*Études* • Le Goff, *À la recherche*, pp. 24–37. (13pp) **[Moodle]** *Sources et discussions* • Grégoire le Grand, *Dialogues*, IV.1–12 (14pp) **[Moodle]**, et voir un manuscrit médiéval ici, provenant du huitième siècle : St. Gall, Stiftsbibliothek, Cod. Sang. 213, p. 103. ○ Lire en premier : Coviaux et Telliez, *MAeO*, pp. 64-65. • Diplôme de Charlemagne pour Fulda, 781 **[Moodle]**.

			• Thomas d'Aquin, *Summa theologiae*, I.ii.1–3 (sur l'existence de Dieu). ○ Lire en premier : Coviaux et Telliez, *MAeO*, pp. 199-200. ❖ **Atelier 1:** visite aux manuscrits médiévaux possédés par l'UQAM (salle A-1280). Lecture préparatoire pour l'atelier ainsi que pour **l'Exercice #2**: • C.-V. Langlois et C. Seignobos, « Critique de restitution », dans *Introduction aux études historiques* (Paris, 1898) (≈ 10pp).
5	**3 février 2025**	**L'histoire économique à travers le lion de l'Adriatique**	*Études* • L. Verdon, *Le Moyen Âge* (Belin, 2003), pp. 81-84, 111-118, 166-172, 204-211 (27 pp) **[Moodle]** *Sources* • La fondation et développement de Venise, s. Ve–IXe, décrite par Constantin Porphygénète (c. 950), trad. Braunstein & Delort, *Venise* (1971), pp. 31–34. • *Translatio S. Marci*, trad. R.M. Pollard et al. (12pp) **[Moodle]** • Traité entre l'empereur Lothaire et le seigneur de Venise (840), trad. Braunstein & Delort, *Venise* (1971), pp. 42–43. **[Moodle]**
6	**10 février 2025**	**L'alphabétisation « médiévale »**	*Études* • Alice Rio, « Les formulaires et la pratique de l'écrit dans les actes de la vie quotidienne (vi^e^-x^e^ siècle) », *Médiévales*, 56 (2009): 11–22. • Paul Bertrand, « À propos de la révolution de l'écrit (x^e^-xiii^e^ siècle). Considérations inactuelles », *Médiévales* 56 (2009) : 75–92. *Sources* • *Le testament d'Evrard et Gisèle de Cysoing* (c. 866), trans. S. Lebecq, dans *Splendor Reginae*, ed. Jégou et al. (Turnhout, 2015), pp. 59–67 (5pp) **[Moodle]** • *Deux formulaires carolingiens provenant de St. Gall*, trad. Guyotjeannin, *Archives de l'Occident : Le Moyen Âge* (Paris, 1992), pp. 190–94. **[Moodle]**. ➢ **Remise de l'Exercice #2.**
7	**17 février 2025**	**La religion et l'Église**	*Études* • « Église et Papauté », dans le dans le *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (2014), pp. 322–44 (22 pp). **[Moodle]**

			• « Moines et religieux », dans le *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (2014), pp. 741–57 (16 pp). **[Moodle]** *Sources* • Extraits de la *Règle de Saint Benoit*, trad. Riché, *Textes et documents d'histoire du Moyen Age*, no. 40, pp. 147–8. **[Moodle]** ❖ **Atelier 2** sur les anachronismes de la *Donation de Constantin*. Lectures : • Définition de « l'anachronisme » : Wikipedia. • Olivier Lévy-Dumoulin, « Anachronisme, *histoire* », *Encyclopædia Universalis* en ligne. • *La Donation de Constantin*, trad. Giard (1993), pp. 133–145 (12pp). **[Moodle]**.
8	**24 février 2025**	**Idées « médiévales » sur les bêtes, et la durabilité d'une idée bête, la « féodalité »**	*Études* • M. Pastoureau, 'Les procès d'animaux', dans *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental* (Paris, 2004), pp. 31–53. (22pp). **[Moodle]** • Elizabeth A. R. Brown, « The Tyranny of a Construct: Feudalism and Historians of Medieval Europe », *The American Historical Review* 79, nº 4 (1974): 1063-88, https://doi.org/10.2307/1869563. (trad. R. Girard, UQAM; texte principal seulement = 24 pages) **[Moodle]** *Sources* • **Deux *très courtes* sources sur la « féodalité » :** ○ Fulbert de Chartes, ep. 58 à Guillaume, duc des aquitaniens (1020), dans Fulbert de Chartres, *Oeuvres: correspondance, controverse, poésie* (Chartres: Société Archéologique d'Eure-et-Loir, 2006), p. 188. **[Moodle]** ○ Galbert de Bruges, *Vie de Charles-le-Bon, Comte de Flandre*, trad. Guizot, c. 55 (fin) – 56 (début) **[Moodle].**
	3 mars 2025	SEMAINE DE LECTURE	*Pas de cours*
9	**10 mars 2025**	**Éducation et culture intellectuelle au Moyen Âge**	*Études* • Coviaux et Telliez, *Le Moyen Âge en Occident*, pp. 98-100 (« Le renouveau des écoles »); • G. Bührer-Thierry, *L'Europe carolingienne: 714-888*, 3e édition (Armand Colin, 2015), pp. 95–100. [Moodle] • Vauchez, *Histoire du Moyen Âge*, t. 3, pp. 189–210. [Moodle] *Sources* • Anselme, *Preuve de l'existence de Dieu*, trad. Roncière et al., vol. 2, pp. 328–29.

			• *Relecture du texte de Thomas d'Aquin (semaine 4).* ❖ **ATELIER 3** sur le Plan de St. Gall (guide à son interprétation sur **Moodle**).
10	**17 mars 2025**	**Fins dernières – la mort et l'au-delà au Moyen Âge** **[semaine des stages pour le BES : cours par capsule seulement]**	*Études* • J. Le Goff, « Au-delà », dans le *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (2014), pp. 89–101 (12pp). **[Moodle]** ○ Claude Carozzi, Compte-rendu de *La naissance du Purgatoire*, par Jacques Le Goff, *Cahiers de civilisation médiévale* 28, nº 110 (1985): 264-66. **[Moodle]** • M. Lauwers, « Mort(s) », dans le *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (2014), pp. 771–787 (16pp). **[Moodle]** *Sources* • ***Visio Wettini*, trad. Verdon, *La chronique de Saint-Maixent, 751-1140* *(13pp). **[Moodle]**.
11	**24 mars 2025**	**L'Europe face à Byzance & l'Islam**	*Sources* • al Masudi, *Les prairies d'or*. Trad. C. Barbier de Meynard et Abel Pavet de Courteille, t. 3. Paris: Impr. Impériale, 1869, cc. 35-36, pp. 66-78 (= 6pp, sur l'Occident), et t. 2 (1863), c. 29, pp. 316-323 (= 4 pp, Byzance). **[Moodle]** • Liutprand, *Ambassade à Byzance*, sélection dans R. Latouche, *Textes d'histoire médiévale, Ve–XIe siècle* (Paris, 1951), pp. 161–3 (+ l'intro sur p. 157) **[Moodle]** *Études* • M. Balard et A. Ducellier, « Byzance et Occident », dans le *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (2014), pp. 116–25. (9pp) **[Moodle]** • M. Balard, « Byzance vu de l'Occident », dans le *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (2014), pp. 126–35. (9pp) **[Moodle]** • P. Guichard, « Islam », dans le *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (2014), 523–38. (15pp) **[Moodle]** *Durant la séance du **24 mars** une période de 20–30 minutes sera réservée pour réaliser une évaluation d'enseignement en ligne (sur ordinateur portable, tablette ou téléphone intelligent).*
12	**31 mars 2025**	**L'Europe face à l'Afrique et la Chine**	*Études* • François-Xavier Fauvelle-Aymar, *Le rhinocéros d'or: histoires du Moyen âge africain*, Nouvelle éd. revue et augmentée (Paris: Tallandier, 2022), c. 24 : « Les chameaux de Madagascar, ou l'Afrique de Marco Polo », 233-238. **[Moodle]**

			• Christine Gadrat-Ouerfelli et Marie-Laure Derat, « Dilatation de la Latinité et ouverture aux horizons lointains (XIIIe-XVe siècle) », dans *Nouvelle histoire du Moyen Âge*, éd. par Florian Mazel, Univers historique (Paris: Seuil, 2021), 651-63. **[Moodle]** *Sources* • Marco Polo, « Ci devise de l'île de Mogedaxo », c. 192 dans *La description du monde*, trad. par Louis Hambis (Paris: C. Klincksieck, 1955), 288-290 & notes 411. **[Moodle]** • Rabban Bar Sauma, trad. J.-B. Chabot, *Histoire de Mar Jabalaha III, patriarche des Nestoriens (1281-1317), et du moine Rabban Çauma, Ambassadeur du roi Argoun en Occident (1287)* (Paris: Leroux, 1895), 78-94. • Odoric de Pordenone, *Le Livre de sa pérégrination de Padoue à Pékin au Moyen-Age,* trad. par Michel Alby (Paris: Editions Hots, 1982), c. 21 (de la cité de Cartan), pp. 49-50, et c. 22 (de la grande cité de Casaie), pp. 50-53. **[Moodle]** ➢ **Remise de l'Exercice #3.**
13	**7 avril 2025**	**Encore une autre Renaissance?**	*Études* • *Relecture de Le Goff,* À la recherche*, pp. 42–62.* • J. Heers, « La Renaissance: Les inventeurs », dans *Le Moyen Âge : une imposture*, pp. 53–75. (22pp) **[Moodle]** • P. Brioist, « Renaissance », dans *Historiographies*, ed. Delacroix et al., vol. 2 (Paris, 2010), pp. 1171–85. (14pp) **[Moodle]** *Sources* • Lorenzo Valla, extraits de l'*Elegantiae Linguae Latinae*, dans Ronciere, vol. 3, no. 146, pp. 362–3. **[Moodle]** • Lorenzo Valla, extraits du *Sur la donation de Constantin*, trad. Giard (1993) **[Moodle]**. • Petrarque, *Deux lettres à Ciceron* (*Fam*. 24.3–4), trad. A. Longpré, *Lettres familières*, t. 6 (Paris, 2015), pp. 576–587. (6pp) **[Moodle]**
14	**14 avril 2025**	**EXAMEN FINAL**	*Documents de préparation seront affichées sur* ***Moodle****.*

6 MODALITÉS DU COURS

6.1 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Pour les séances en présentiel, les étudiant(e)s sont demandés ordinairement d'être présent(e)s, et de participer de manière dignifiée, positive, respectueuse, et constructive à la discussion avec le professeur et les autres étudiant(e)s. Les autres détails de participation seront abordés lors de la première séance.

6.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – Règlements pédagogiques.

6.3 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de **5 %** par jour ouvrable – Règlements pédagogiques.

Chaque travail remis doit porter la déclaration suivante sur une page titre, **signée** et datée par l'étudiant(e) :

> Cet exercice est le résultat de mon propre travail, et il ne comprend rien qui est le travail d'autrui, ni d'intelligence artificielle (ex : ChatGPT), bien que l'utilisation d'autres sources et études dans sa préparation est indiquée avec des références précises en forme de notes infrapaginales. J'ai lu et compris le règlement 18 de l'UQAM sur le plagiat et les infractions académiques (section 8.1 du plan de cours).
>
> [**SIGNATURE MANUSCRITE**] [DATE]
>
> [Nom imprimé]

Quant au format des travaux, ils doivent être remis seulement sur Moodle, en format PDF, suivant les consignes du département, avec les modifications suivantes : interligne 1.5, avec des marges de 2.5cm, utilisant une police Times New Roman à 12 points. Les brouillons et les travaux finaux doivent utiliser des références infrapaginales, et seulement les exercices #2 et #3 doivent inclure une bibliographie.

6.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés seront généralement remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe préaffranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du *Guide* - La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

6.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique nº 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (http://www.evaluation.uqam.ca/).

7 BIBLIOGRAPHIE - MÉDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)

Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

Vous référez au guide de présentation de la bibliographie : http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/presenter-sa-bibliographie, et au guide pour les étudiant(e)s au premier cycle en histoire : https://histoire.uqam.ca/outils-et-ressources-documentaires/outils-et-ressources-documentaires/

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE ET SUGGÉRÉE

Coviaux & Telliez, *MAeO* = Stéphane Coviaux et Romain Telliez, *Le Moyen Âge en Occident* (Malakoff : Colin, 2019).

Ce manuel devrait être disponible à la librairie de la COOP UQAM. Il est également disponible à travers Cairn.info. Les autres lectures obligatoires pourront être obtenues via le site web du cours, sur Moodle.

Les lectures obligatoires énumérées ci-dessus font partie du calendrier hebdomadaire du cours. Elles sont extraites de manuels et d'autres études et sources en ligne (soit sur Moodle, soit sur l'internet). Les hyperliens vers toutes ces lectures peuvent être trouvés sur le site Moodle (qui servira aussi comme la liste officielle des lectures obligatoires); de courtes introductions explicatives y seront ajoutées pour les sources énumérées dans le calendrier de lectures ci-dessus.

La quantité de lectures a été soigneusement déterminée : elles sont strictement limitées à 50 pages par semaine en moyenne, et sera typiquement moindre, surtout dans les semaines où une évaluation est prévue. En plus, les lectures sont énumérées en ordre d'importance (les plus importantes sont parfois ***marquées ainsi***) pour que les étudiant(e)s puissent donner la priorité à celles qui sont les plus nécessaires.

7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

Notez également la bibliographie très actuelle dans Coviaux et Telliez, *MAeO*, pp. 289–293.

Ressources numériques

- [Base de données] *International Medieval Bibliography* : cette base *extrêmement utile* contient des informations sur 500,000 articles et chapitres portant sur le Moyen Âge, et elle est donc idéale pour trouver les ressources sur n'importe quelle question, avec diverses précisions. Elle fonctionne en anglais, même si c'est possible de rechercher des articles écrits en français. Par exemple, vous pourriez chercher pour les articles en français (ou bien anglais, allemand, etc.) sur « daily life », en Italie, au 12e siècle; ou bien « sexuality » en Russie, au 11e siècle. Bien qu'elle soit une ressource très pratique, n'oubliez pas ses limites : elle ne recense pas les livres monographiques, ni les articles/chapitres avant 1968.
- Le service de *Prêt entre bibliothèques* (PEB) de l'UQAM. Absolument ***INDISPENSABLE***, ce service livra n'importe livre, chapitre, ou article dont vous avez besoin, souvent avec un délai de quelques jours seuls. Les chapitres et les articles demandés seront également livrés en format PDF par courriel!
- Collections de revues numériques avec *beaucoup* de matériaux sur le Moyen Âge :

- PERSEE (www.persee.fr)
- OpenEdition.org;
- JSTOR;
- Projet Muse;
- CAIRN.

Si jamais vous avez des difficultés à accéder aux ressources électroniques, veuillez consulter :

www.bibliotheques.uqam.ca/acceder-aux-ressources

- **Excellente liste de sources médiévales (souvent en traduction) :**
  - Internet Medieval Sourcebook

Sur les sources, leur critique, et leur transmission

- J. Berlioz, *Le commentaire de documents en histoire médiévale* (Paris, 1996).
- O. Guyotjeannin, *Les sources de l'histoire médiévale* (Paris, 1998).
- C.-V. Langlois et C. Seignobos, « Critique de restitution », dans *Introduction aux études historiques* (Paris, 1898). Surtout sur la transmission et l'édition des textes.
- G. Hamman, *L'épopée du livre : la transmission des textes anciens, du scribe a l'imprimerie* (Paris, 1985). **[intro et chapitre 6 en ligne]**
- L.D. Reynolds et N.G. Wilson, *Scribes and Scholars* : *A Guide to the Transmission of Greek and Latin Literature* (Oxford, 1968[1], 1974[2], 1991[3], 2013[4]), traduction française : *D'Homère à Erasme : la transmission des classiques grecs et latins*, trad. C. Bertrand et P. Petitmengin (Paris, 1984). **[version anglaise de ch. 6 en ligne]**

Introductions à l'histoire du Moyen Âge

- P. Brown, *The World of Late Antiquity* (London, 1971), traduction française : *La Toge et la mitre : le monde de l'antiquité tardive, 150-750 ap. J.-C.*, trad. C. Monnatte (Paris, 1995).
- G. Bührer-Thierry, *L'Europe carolingienne* (Paris, 2001).
- J.-P. Genet, *Le monde au Moyen Age* (Paris, 1991).
- J. Le Goff, *La civilisation de l'occident médiéval* (Paris, 1984).
- M. Hébert, *Le Moyen Âge* (Montréal, 1996). Bon ouvrage court, écrit par un professeur *emeritus* de l'UQAM.
- M. Rouche et al., *Histoire du Moyen Âge*, 5 v. (Paris, Complexe : 2005).
- L. Verdon, *Le Moyen Âge : 10 siècles d'idées reçues* (Paris, 2014). Ouvrage qui répond aux stéréotypes communs autour du Moyen Âge (surtout la vie quotidienne, la religion, culture et activités intellectuelles).

Diverses études liées au cours

- R. Fossier, *Ces gens du Moyen Âge* (Paris, 2007).
- J. Le Goff, *Un autre Moyen Âge* (Paris, 1999). Le grand ouvrage sur les mentalités et modes de penser au Moyen Âge.
- J. Le Goff, *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches?* (Paris, 2014). Excellent petit discussion sur la périodisation du Moyen Âge et la Renaissance.
- M. Pastoureau, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental* (Paris, 2004). Avec *Un autre Moyen Âge* de Le Goff, une très bonne introduction aux mentalités médiévales.

Pour les commentaires de document (utiles surtout pour l'exercice #3)

- Jocelyn Létourneau, *Le coffre à outils du chercheur débutant: guide d'initiation au travail intellectuel*, (Montréal: Boréal, 2006), ch. 3. **[Moodle]**

- Jacques Berlioz, *Le commentaire de documents en histoire médiévale* (Seuil, 1996). **[Moodle]**
- Nouschi, *Initiation aux sciences historiques* (1993), pp. 40-49. **[Moodle]**
- Marot, « Les outils de la recherche historique », dans Samaran (dir.), *L'Histoire et ses méthodes*, 1421–1453. Une excellente bibliographie qui permette d'approfondir sur n'importe quel sujet médiéval.

Sur la vie quotidienne médiévale

- R. Delort, *Le Moyen Âge : histoire illustrée de la vie quotidienne* (Lausanne, 1972).
- R. Delort, *La vie au Moyen Âge* (Paris, 1982).
- J.-P. Devroey, *Puissants et misérables. Système social et monde paysan dans l'Europe des Francs (VIe-IXe siècle)* (Bruxelles, 2006). **[en ligne]** Long mais très complet sur les paysans et leur vie!
- J.-P. Devroey, « Femmes au miroir des polyptyques : une approche des rapports du couple dans l'exploitation rurale dépendante entre Seine et Rhin au IXe siècle », dans S. Lebecq et al. (édd.), *Femmes et pouvoirs des femmes à Byzance et en Occident (VIe-XIe siècle)* (Villeneuve-d'Ascq, 1999), pp. 227–250. **[en ligne]**
- J.-P. Devroey, « Men and Women in Early Medieval Serfdom: The Ninth-Century North Frankish Evidence », *Past & Present*, 166 (2000) : 3–30. **[en ligne]**
- D. Herlihy, *Medieval Households* (Cambridge MA, 1985), ch. 3 : « The Emergence of the Early Medieval Household », pp. 56–78 **[en ligne]**
- R. Le Jan, *La société du haut Moyen Âge, VIe-IXe siècle*, Collection U. Histoire (Paris, 2003). **[un chapitre en ligne]**
- J. Nelson, trad. S. Joye, « Du couple et des couples à l'époque carolingienne », *Médiévales* 65 (2013) : 19-31 **[http://medievales.revues.org/7075]**
- F. Piponnier, « Quotidien », dans le *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (voir ci-dessous). **[en ligne]**
- P. Riché, *La vie quotidienne dans l'empire carolingien* (Paris, 1973). **[UQAM Centrale DC70R53 1994; un chapitre en ligne]**
- R. Stone, « Carolingian Domesticities » dans J. Bennett, R.M. Karras (édd.), *The Oxford handbook of women and gender in medieval Europe* (Oxford, 2013), pp. 229–245. **[en ligne]**
- P. Toubert, « Le moment carolingien (VIIIe-Xe siècle) », dans A. Burgière et al. (édd.), *Histoire de la famille*, vol. 1 (Paris, 1986), pp. 333–359 **[en ligne]**
- *Un village au temps de Charlemagne: moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VIIe siècle a l'An Mil* (Paris, 1988).
- J. Verdon, *La vie quotidienne au Moyen Âge* (Paris, 2015).

Ouvrages de Reference

- J. Le Goff et J.-C. Schmitt (dir.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (Paris, 2014). Une des ressources les plus utiles pour étudier le Moyen Âge. Articles thématiques et détaillés, de « Âges de la Vie » jusqu'à « Violence ».
- André Vauchez éd et Catherine Vincent éd, *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge* (Paris, Cambridge, Rome: Cerf, J. Clarke, Città Nuova, 1997).
- Joseph R. Strayer, éd., *Dictionary of the Middle Ages*, 13 vol. (New York: Scribner, 1982).
- René Fédou, *Lexique historique du Moyen Âge*, 2e éd. rev. et augm.., Lexiques U (Paris: Colin, 1989).
- Jean Hilaire, éd., *Thésaurus d'histoire médiévale*, CNRS droit (Paris: Editions du CNRS, 1997).
- Jean Favier, *Dictionnaire de la France médiévale* (Paris: Fayard, 1993).
- Claude Gauvard, Alain de Libera, et Michel Zink, éd., *Dictionnaire du Moyen Âge*, 2e édition «Quadrige».., Quadrige. Dicos poche (PUF, 2004).
- François-Olivier Touati, éd., *Vocabulaire historique du Moyen Âge (Occident, Byzance, Islam)*, 3e éd. augm.. (Paris: La Boutique de l'histoire, 2000).

- Robert E. Bjork, éd., *The Oxford Dictionary of the Middle Ages*, 4 vol. (OUP Oxford, 2010).
- William W. Kibler, *Medieval France: An Encyclopedia*, Garland Reference Library of the Humanities ; v. 932 (New York: Garland Publishing, 1995).
- Christopher Kleinhenz, *Medieval Italy: An Encyclopedia* (New York: Routledge, 2004).
- John M. Jeep, éd., *Medieval Germany: an encyclopedia* (New York: Garland Pub, 2001).
- Oliver Nicholson, *The Oxford Dictionary of Late Antiquity* (Oxford University Press, 2018).
- Wolfgang Buchwald, Armin Hohlweg, et Otto Prinz, éd., *Dictionnaire des auteurs grecs et latins de l'Antiquité et du Moyen Age*, Petits dictionnaires bleus (Turnhout: Brepols, 1991).
- Christophe Badel et Hervé Inglebert, *Grand Atlas de l'Antiquité Romaine* (Autrement, 2019).
- Christopher Scarre et Camille Cantoni, *Atlas de la Rome antique* (Ed. Autrement, 1996).

8 RÉFÉRENCES

8.1 RÈGLEMENT Nº 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE - PLAGIAT

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e)e, l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement nº 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement no 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement no 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement no 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :
Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/

8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant :

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

8.4 POLITIQUE Nº 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL / POLITIQUE Nº 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT

La Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel **:**

- **Violence à caractère sexuel** : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. **Cyber harcèlement** (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.
- **Sexisme** : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.
- **Hétérosexisme** : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.

La Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique :** Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscents / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la Politique nº 16 et la Politique nº 42.
Formation : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 harcelement@uqam.ca
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS (Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps

8.5 COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPÉES *(pour les étudiant.e.s en enseignement)*

Niveau de sensibilisation par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante établit un premier contact avec le comportement professionnel qui est attendu. Il ou elle est capable de le reconnaître à travers des opérations reliées à la pratique professionnelle, de comprendre la perspective dans laquelle il ou elle s'inscrit par rapport à la compétence concernée

Niveau de consolidation par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante est capable de manifester le comportement professionnel attendu dans certaines circonstances, de façon adéquate et appropriée à la situation

Niveau de maîtrise par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante maîtrise le comportement professionnel attendu lorsque requis par la situation, et ce, de façon adéquate.

Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.	**Niveau de développement attendu**	Élément.s d'évaluation rattaché.s à la compétence
- Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ; - Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ; - Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.	Sensibilisation	
Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante.	Conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de recherche, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.	
- Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone ;	Maîtrise	
- Exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.	Consolidation	
Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		
- Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement ; - Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver ; - Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement.	Sensibilisation	